

L'ARC-EN-CIEL ENCHANTÉ DE TEMPS L

TEMPS L, catalogue de la société **DOMOTI**, organise du 26 juillet au 31 août 2010, une loterie par téléphone dotée de 55 500 € (1 500 € par jour à gagner).

Le consommateur qui pensait juste devoir communiquer son numéro de participation au téléphone (appel surtaxé à 0,34 € la minute), devra écouter pendant près de 12 minutes un discours insipide avant d'apprendre qu'il est perdant (*et pourtant son numéro « était en bonne place »*).

Cet appel lui est donc revenu à 4,08 € sachant que, conformément à la réglementation des loteries commerciales, **TEMPS L** prévoit, sur présentation d'un justificatif, un remboursement de frais de téléphone... qu'il limite à 1 €.

En résumé, dans cette affaire, le seul gagnant est bien **TEMPS L** qui amortit rapidement la somme mise en gain.

Le consommateur, entre le temps passé au téléphone et les frais d'appel surtaxé, est passé par toutes les couleurs.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, BP 15, 79340 Ménigoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**